



HAL
open science

Du droit à la ville au droit à la métropole ?

Francesco Brancaccio

► **To cite this version:**

Francesco Brancaccio. Du droit à la ville au droit à la métropole?. *Ecorev' - Revue critique d'écologie politique*, 2024, N° 56 (56), pp.175-195. <https://doi.org/10.3917/ecorev.056.0175> . hal-04712976

HAL Id: hal-04712976

<https://hal.science/hal-04712976v1>

Submitted on 28 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Du droit à la ville au droit à la métropole ? Pour de nouveaux communs urbains

Francesco Brancaccio

Docteur en Sciences Politiques, laboratoire CEMTi Paris 8,
enseignant contractuel Sciences Po Paris

Alors que pour Henri Lefebvre, la crise de la ville industrielle témoigne d'une zone critique où l'urbain absorbe le rural et le soumet à la logique de la valeur d'échange, émerge un « droit à la ville » qu'il faut comprendre, selon Francesco Brancaccio, comme un droit d'utiliser ou de s'approprier un bien ou un espace indépendamment de la nature de la propriété, publique ou privée, dont ce bien ou cet espace est l'objet. Cette lecture rejoint la critique de David Harvey qui perçoit dans les mouvements urbains des années 1990-2000, la manifestation d'une résistance à une nouvelle logique de l'accumulation, fondée sur la privatisation ou la « dépossession » des biens, de l'espace et des services publics. Pour F. Brancaccio, ces auteurs mettent en avant l'importance et la centralité des communs comme alternative à l'Etat et au marché. Une lecture qui converge avec celle d'Antonio Negri, qui met l'accent sur les luttes métropolitaines pour davantage d'autonomie face aux mécanismes d'exploitation et d'expropriation des communs. D'où à ses yeux l'importance de considérer le commun comme un « mode de production » et de s'interroger, dans cette perspective, sur les luttes qui pourraient ouvrir le passage d'un droit à la ville à un droit à la métropole.

Dans le cadre posé par ce numéro d'*EcoRev'* et dans le contexte actuel d'urbanisation planétaire, est-il possible de penser – et de revendiquer – un « droit à la métropole » conçu comme un équivalent fonctionnel du « droit à la ville » formulé par Henri Lefebvre à la fin des années 1960 ? Pour tenter de répondre à cette question, nous proposons de tester la problématique lefebvrienne du droit à la ville – en tenant compte également de sa reprise et de son remaniement théorique dans les années 2000 par le géographe marxiste David Harvey – au prisme de la thèse de la métropole comme « nouvelle usine biopolitique de la multitude » proposée par Toni Negri dans le sillage de la « seconde phase » de l'opéraïsme italien (1970-2000). Nous sommes en effet convaincus que ces auteurs et ces approches ont apporté une contribution fondamentale à la saisie des mutations survenues suite à la crise du fordisme au sein de la société urbaine. Bien qu'il existe de nombreuses différences entre eux, nous préférons nous concentrer dans cette contribution sur leurs points de contact afin de réfléchir aux conditions de possibilité d'une éventuelle transformation du droit à la ville en un droit à la métropole.

Dans un premier temps, nous reconstruirons les traits essentiels du passage de la ville à la métropole, en mettant en évidence les analogies et les convergences entre l'analyse lefebvrienne et harveyenne du droit à la ville et de l'avènement de la société urbaine et l'analyse de Negri de la métropole comme nouvelle fabrique biopolitique de la multitude. Puis, nous montrerons que cette double lecture débouche sur la thèse selon laquelle l'urbanisation et la métropole planétaire représentent des nouvelles réalités incontournables pour penser aujourd'hui l'émancipation et la transformation de l'état actuel des choses.

Enfin, nous nous concentrerons sur la question des communs urbains, qui représentent selon nous l'un des indicateurs d'une possible transformation de l'urbain, combinant une dimension anticapitaliste avec un déjà-là post-capitaliste.

Droit à la ville et communs urbains entre Henri Lefebvre et David Harvey

Le livre de Lefebvre, *Le droit à la ville*, publié en 1968, marque le début d'une série d'ouvrages de l'auteur consacrés aux transformations de la ville et à la spatialité du capitalisme, qui comprend, entre autres, *La révolution urbaine*, publié en 1970, et *La production de l'espace*, publié en 1974⁽¹⁾.

C'est un premier point à souligner : la thématique du « droit à la ville » est inséparable de celle de la révolution urbaine et de la production sociale de l'espace. Ensemble, elles composent un parcours de recherche qui définit chez Lefebvre le cadre épistémologique et politique⁽²⁾ pour saisir le fait urbain comme un événement majeur caractérisant notre époque. Ce sera également l'un des points d'origine du matérialisme historico-géographique qui a accompagné la diffusion de la pensée du philosophe français au niveau international, et dont la figure de proue est le géographe britannique installé aux États-Unis, David Harvey.

En pleine révolution de 1968, le droit à la ville est formulé comme un « appel » et une « exigence » qui visent à réclamer en premier lieu un « droit à la centralité », c'est-à-dire un droit collectif à ne pas être exclu du mouvement de transformation des villes, à s'affirmer en tant que protagonistes de la révolution urbaine, dans un contexte où l'industrialisation, puis l'urbanisation, sont en train de bouleverser les rapports entre le centre et la périphérie, à l'échelle de chaque grande ville comme à l'échelle planétaire : « Ni retour en arrière (vers la ville traditionnelle), ni fuite en avant, vers l'agglomération colossale et informe – telle est la prescription⁽³⁾ ».

1. Plus précisément cette série se compose de : *Le Droit à la ville*, Anthropos, 1968 ; *Du rural à l'urbain*, Anthropos, 1970 ; *La Révolution urbaine*, Gallimard, 1970 ; *La Pensée marxiste et la ville*, Casterman, 1972 ; *Espace et politique*, Anthropos, 1973 ; *Le Droit à la ville et Espace et politique*, Seuil, 1974 ; *La Production de l'espace*, Anthropos, 1974.

2. Simona de Simoni, « Le droit à la ville. Note (d)ai margini », *Euronomade*, 3 Mai 2015.

3. Henri, Lefebvre, *Le Droit à la ville*, *op. cit.*, p. 108.

Le droit à la ville se profile ainsi aussitôt comme pris dans une tension entre un *non plus* et un *pas encore*.

Le « non plus » est représenté par la forme historique de la ville, « imposée » et en même temps « explosée » au niveau temporel et spatial, déchiquetée dans une dynamique socio-spatiale que l'on peut définir avec Deleuze et Guattari⁽⁴⁾ comme étant traversée par des vecteurs constants de « déterritorialisation » et de « reterritorialisation ». Le « pas encore », en revanche, correspond pour Lefebvre à la réalisation d'une société *effectivement* urbaine – l'urbain étant chez Lefebvre un objet privilégié de sa méthode, ni inductive ni déductive, mais « transductive », c'est-à-dire visant à étudier un objet qui se déplace entre l'actuel et le virtuel, entre le réel et le possible. Cette société véritablement urbaine est donc une société qui n'est pas le royaume de la domination de l'« espace abstrait » sur l'« espace différentiel et relationnel » ni celui de la « valeur d'échange » sur la « valeur d'usage ». Une société *effectivement* urbaine pour Lefebvre doit donc restaurer une politique des « rencontres inattendues » par rapport au mythe planificateur et fonctionnaliste de l'urbanisme.

En tout cas, pas de nostalgie du passé. Voici donc un deuxième aspect fondamental : aucun retour au mythe de la société rurale ou de la petite ville ancienne, aucun localisme ne pourront restaurer le sens, les rythmes et la forme de la ville traditionnelle laquelle, dès la fin des années 1960, lorsque Lefebvre écrivait, commençait à se présenter comme un produit servant à la mise en tourisme⁽⁵⁾ et à la muséification des centres historiques :

La ville historiquement formée ne se vit plus, ne se saisit plus pratiquement. Ce n'est plus qu'un objet de consommation culturelle pour les touristes, pour l'esthétisme, avides de spectacles et de pittoresque. Même pour ceux qui cherchent à la comprendre chaleureusement, la

4. Gilles Deleuze & Felix Guattari, *Capitalisme et Schizofrenie 2. Mille Plateaux*, Paris, Minuit [1980], 2013.

5. [Ou « touristification », pour une définition précise voir le site <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/> – NDR].

ville est morte. Pourtant *l'urbain* persiste, à l'état d'actualité dispersée et aliénée, de germe, de virtualité.

Henri Lefebvre, *Le Droit à la ville*, *op. cit.*, p. 108

Il s'agit de redéfinir la topologie, l'échelle, les conditions mêmes de la question urbaine. Si durant la première et la seconde révolution industrielle, l'urbanisation était subordonnée à l'industrialisation, en formant ce que l'opéraïsme appelle la « ville-usine », ce processus commence à se renverser à partir des années 1960 : avec la crise du modèle industriel, c'est l'urbanisation qui devient le vecteur principal du développement spatial du capitalisme. Ainsi, la crise de la ville industrielle ne correspond pas, selon Lefebvre, à un nouveau modèle de ville qui se substituerait au précédent, mais à une crise plus profonde qui affecte la forme même de la ville ainsi que la séparation entre urbain et rural, société et nature. Cette crise de mutation correspond à ce que Lefebvre définit comme une *zone critique*. Elle se caractérise par un double mouvement d'*implosion* – correspondant à une croissance intensive des phénomènes de concentration urbaine – et d'*explosion* des espaces – associé à une intégration complète du rural à l'urbain.

Cette évolution se fait au détriment des formes de vie, des solidarités et des usages sociaux qui caractérisaient la ville-usine, notamment par la soumission presque intégrale des espaces et des rapports sociaux à la logique de la valeur d'échange. Dans le même temps, de nouveaux espaces s'ouvrent au sein de la société urbaine, où, pour Lefebvre, il était désormais nécessaire d'agir, en élaborant une nouvelle « pratique urbaine » reposant sur l'appropriation collective de la ville selon une logique de la valeur d'usage.

Si l'espace, comme l'affirme Lefebvre dans son ouvrage de 1974, *La production de l'espace*, est à la fois une « force productive », un « moyen de production » et « un produit », sa socialisation devient un enjeu stratégique pour favoriser l'essor d'un autre mode de production, fondé sur la participation effective et sur l'auto-gestion généralisée des lieux de production dans la ville. À cet égard, l'un des aspects le plus actuels dans l'analyse de Lefebvre

est la distinction qu'il introduit, en mobilisant une lecture originale de Marx, entre la *propriété* et l'*appropriation* dans le contexte de la ville. Si la propriété trouve son issue dans une domination destructrice de la nature, l'appropriation, en tant qu'acte collectif, est la capacité de transformer la réalité et de rétablir la primauté du *droit à la vie urbaine*. Le « droit à la ville » se configure alors comme un projet politique à proprement parler. Il s'articule comme un « droit d'usage » et un « droit à l'œuvre », autrement dit comme une possibilité d'utiliser et de s'approprier un bien ou un espace indépendamment de sa propriété. Son corollaire nécessaire est la participation effective à la construction de l'espace urbain.

Le droit à la ville porte donc en lui une inévitable degré d'indétermination, se référant à un objet dynamique et en partie insaisissable. C'est sans doute là que réside sa fortune dans les décennies suivantes. En tant que « signifiant vide⁽⁶⁾ », il a eu pendant un certain temps la capacité d'unifier des luttes urbaines disparates autour d'un nom commun, d'une chaîne d'équivalences, renvoyant à quelque chose qui manque et qui n'a peut-être jamais existé dans sa pureté.

Mais dans ce caractère de « signifiant vide » réside aussi son ambiguïté : le droit à la ville a en fait été revendiqué à la fois par des mouvements anticapitalistes, par des projets de nouveau municipalisme (comme dans le cas des « mairies du changement » en 2015 en Espagne) et par des programmes institutionnels entièrement compatibles avec la logique néolibérale, qui l'ont invoqué, quant à eux, pour ajouter un surplus de « participation » à des processus essentiellement motivés par de nouvelles formes de gouvernance issues de l'hybridation entre le public et le privé et internes à la logique de la ville comme acteur de marché – ce que Harvey appelle la « ville entrepreneuriale ». C'est précisément en raison de ce caractère ambigu qu'il est important de rappeler que le droit à la ville chez Lefebvre est indissociable de la lutte et de l'effort de penser un renouveau de la lutte de classes dans des conditions nouvelles.

6. David Harvey, *Le capitalisme contre le droit à la ville. Capitalisme, urbanisation, résistances*, Paris, Éditions Amsterdam, 2011.

Or, il faut ajouter que ce constat de la renaissance du « droit à la ville » dans les luttes urbaines s'accompagne chez Harvey, comme c'était déjà le cas chez Lefebvre à la fin des années 1960, d'une critique à l'encontre d'une partie de la gauche marxiste jugée incapable de saisir le potentiel révolutionnaire des mouvements urbains et des transformations du prolétariat urbain, au-delà de la seule figure de l'ouvrier industriel :

En invoquant la « classe ouvrière » comme l'agent du changement révolutionnaire d'un bout à l'autre de son texte, Lefebvre suggérait tacitement que la classe ouvrière révolutionnaire était constituée de travailleurs urbains plutôt qu'exclusivement d'ouvriers d'usine. Il s'agit, a-t-il observé plus tard, de la formation d'un type de classe extrêmement différent – une classe fragmentée et divisée, dotée d'objectifs et de besoins multiples, plus souvent itinérante, désorganisée et fluide que solidement implantée.

David Harvey, *Villes rebelles. Du droit à la ville à la révolution urbaine*, Paris, Buchette-Chastel, 2015, p. 16.

Harvey examine le droit à la ville dans le cadre d'une analyse centrée sur le rôle essentiel de l'urbanisation dans la reproduction des rapports de production capitalistes et sur les communs urbains comme forme par excellence de résistance à ce processus. Harvey a mis en lumière le double visage de l'accumulation du capital aujourd'hui : la traditionnelle « accumulation par exploitation » est étroitement liée à « l'accumulation par dépossession », cette dernière reposant sur une logique essentiellement « prédatrice » et « extractive » des communs.

Comme il le souligne, l'intérêt actuel pour les communs urbains découle des effets déstructurants de la vague de privatisations, de l'intensification des contrôles spatiaux et policiers, ainsi que de la surveillance de la qualité de vie urbaine en général. En ce sens, « le droit à la ville » se configure comme « le pouvoir de façonnement fondamental et radical des processus d'urbanisation, c'est-à-dire des manières dont nos villes sont sans cesse

transformées⁽⁷⁾ ». Les villes sont marquées par des luttes constantes pour l'appropriation collective de l'espace et contre son expropriation capitaliste. C'est au cours de ces luttes que peut émerger la distinction entre ce qui est *public* et ce qui est *commun*. Les espaces et les biens publics dans les villes ont toujours été sous le contrôle du pouvoir d'État et de l'administration publique. Dans l'histoire de l'urbanisation, la création de biens publics tels que les égouts, la santé, l'éducation, et les routes, a été rendue possible grâce à l'apport essentiel des capitaux publics. Dans les villes, théâtre de conflits vigoureux et de luttes de classes, les administrations urbaines ont été contraintes de fournir des biens publics à la classe ouvrière urbanisée.

Toutefois, l'impulsion qui transforme ces espaces, biens ou services publics en communs résulte d'une initiative politique « par le bas », visant à se les approprier, c'est-à-dire à modifier collectivement leurs modes d'accès, d'usage et de gouvernance. Ainsi, une place ou une rue devient un bien commun parce qu'une lutte particulière a modifié les modes de socialisation de cet espace. Harvey mentionne plusieurs places ayant acquis le statut de communs urbains (la référence est le cycle d'« insurrections démocratiques » de la période 2011-2013) : Syntagma à Athènes, Tahrir au Caire, Place de la Catalogne à Barcelone, Puerta del Sol à Madrid, etc. De même, une école publique devient « commune » lorsque des comités entre parents et enseignants sont établis ; ou un hôpital, lorsque des comités entre médecins et patients s'organisent. L'apport de Harvey ne réside pas seulement dans la promotion de la recherche sur un nouveau type de communs – les communs urbains – mais aussi dans le rejet d'une vision naturaliste à la Ostrom⁽⁸⁾ : les biens communs ne préexistent pas au processus qui les génère. C'est toujours la mise en commun (*commoning*) qui fait d'un bien ou d'un service, public ou privé, un bien ou un service commun. Ce qui

7. David Harvey, *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*, Paris, Éditions Syllepse, 2010, p. 161.

8. Elinor Ostrom, *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, 1990.

importe, ce ne sont pas les caractéristiques intrinsèques d'un bien, mais les relations sociales qui modifient son statut et la manière dont il est utilisé.

Crise de la ville-usine et essor de la métropole biopolitique chez Toni Negri

Résumons, nous avons : la reconnaissance de l'urbanisation comme un vecteur par lequel le capitalisme se réorganise et se reproduit au niveau social, spatial et temporel ; la description des nouveaux mouvements urbains comme des mouvements potentiellement révolutionnaires ; la réouverture de la recherche sur les subjectivités susceptibles de reconstituer, dans la société urbaine, une force de classe.

Or, ces éléments d'analyse nous semblent entrer en résonance avec l'approche opéràiste, en particulier dans la phase que Negri définit comme le passage du premier au second opéràisme. Comme il l'affirme dans la préface de l'édition anglaise de son ouvrage *From the Factory to Metropolis* :

la thèse selon laquelle « l'ouvrier-masse est à l'usine ce que l'ouvrier social est à la métropole » a été fondamentale dans le passage de la première phase (1950-1960) à la seconde phase (1970-2000) de l'opéraïsme italien, et totalement interne à l'extraordinaire phase de luttes ouvrières qui l'a inspirée.

Antonio Negri, *From The Factory To The Metropolis*, Cambridge, New York, Polity Press, 2018.

Rappelons d'abord les éléments fondamentaux qui caractérisent l'opéraïsme comme l'un des courants hétérodoxes du marxisme. Trois aspects majeurs de ce courant, mis en lumière par Mario Tronti, constituent son noyau analytique fondamental et sa pertinence actuelle : le point de vue partiel à partir duquel le tout est appréhendé ; une conception conflictuelle des relations sociales ; l'attention portée à la subjectivité des luttes qui anticipe et conditionne l'initiative du capitaliste, selon la célèbre formule « d'abord la classe ouvrière, puis le capital » qui a renversé ainsi un schéma consolidé dans le marxisme lui-même. Il en découle

une affirmation de la primauté historique – et ontologique – de la lutte des classes sur les dynamiques et les mécanismes de restructuration du capital.

Si la période du premier opéraïsme se termine avec la fin de l'hégémonie de l'ouvrier-masse de l'usine, c'est précisément dans la description de la diffusion de nouvelles formes de « refus du travail » et d'« auto-valorisation » ouvrière dans le tissu métropolitain que s'ouvre la phase de l'émergence d'un nouveau sujet, ce que Negri appelle l'« ouvrier social » : « une figure de la subjectivité ouvrière plus qualifiée mais aussi plus dispersée, et surtout plus précarisée que ne l'était l'« ouvrier-masse » concentré dans les forteresses industrielles⁽⁹⁾ ». Les conséquences pour la ville sont importantes. On peut invoquer, à cet égard, l'analyse des transformations du « territoire urbain » développée durant les années 1970, notamment autour de la revue *Quaderni del Territorio*⁽¹⁰⁾, à l'époque de la crise du modèle de la « ville-usine » et de l'explosion de sa spatialité à deux niveaux : régional (avec l'émergence de l'« usine diffuse » et la multiplication des PME) et international (début du processus de « mondialisation de l'urbanisation »).

Cette métamorphose va de pair avec l'émergence de nouvelles subjectivités caractérisées par une « intellectualité diffuse » issue de la massification de la scolarisation et qui sera rapidement confrontée à un processus de déclassement progressif. Cette nouvelle force de travail intellectuelle déplace le conflit de l'usine vers l'ensemble de la ville, s'organisant autour de revendications concernant le *salairé socialisé* (services collectifs du *welfare state*, transports, logement etc.) et l'expérimentation de nouvelles formes productives liées aux contrecultures artistiques et techniques (centres sociaux, radios libres) ainsi qu'aux revendications des jeunes précaires et du mouvement féministe (assistance légale, informations sur la

9. Davide Gallo Lassere & Frédéric Monferrand, « Les aventures de l'enquête militante », *Rue Descartes*, 2019/2 (N° 96), p. 93-107.

10. Alberto Magnaghi (coord.), « *Quaderni del territorio* ». *Dalla città fabbrica alla città digitale. Saggi e ricerche (1976-1981)*, Roma, DeriveApprodi, 2021.

contraception, droit à l'avortement, etc.). C'est l'origine de ce que nous appelons les *communs urbains*.

Ces conflits ont entraîné une contestation de la logique bureaucratique du *welfare state*, mais aussi une expansion des services publics liés à la transmission des connaissances et à la reproduction collective de la force de travail. Il en a découlé un déplacement progressif de la demande sociale du secteur de biens de consommation durables vers les « services supérieurs », notamment les *productions de l'humain par l'humain*⁽¹¹⁾ qui, comme la santé, l'enseignement, la culture, etc., sont devenues l'assise de ce que Robert Boyer⁽¹²⁾ appelle le modèle anthropogénétique⁽¹³⁾.

Ce sont donc ces mutations qui poussent le second opéraïsme, à partir des années 1990, à définir la métropole comme une nouvelle fabrique sociale de la multitude, un modèle qui peut être compris comme une forme de « territorialisation » dans le contexte du capitalisme cognitif⁽¹⁴⁾⁽¹⁵⁾.

Un rôle fondamental dans le développement de la théorie, encore une fois, sera joué par les luttes. Les grèves en France

11. Pour une analyse plus approfondie de cette transformation éminemment conflictuelle et de la contradiction entre la logique du capitalisme cognitif et celle d'une économie fondée sur la connaissance et les productions de l'humain par l'humain, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage : Francesco Brancaccio, Alfonso Giuliani & Carlo Vercellone, *Le commun comme mode de production*, Paris, L'éclat, 2021.

12. Robert Boyer, *Théorie de la régulation, l'état des savoirs* (2002) ; *Les capitalismes à l'épreuve de la pandémie* (2020), Paris, La Découverte.

13. [Voir également Jérôme Gleizes, « La covid-19, une crise du modèle anthropogénétique », *EcoRev'*, 2021/1 (N° 50), p. 39-52 – NDR].

14. Pour une approche marxiste et opéraïste cf. Carlo Vercellone. « La thèse du capitalisme cognitif : une mise en perspective historique et théorique », in Gabriel Colletis, Bernard Paulré. *Les nouveaux horizons du capitalisme. Pouvoir, valeur, temps*, *Economica*, p.71-95, 2008.

15. Sur le rapport entre travail cognitif et métropole cf. Patrick, Dieuaide, « Travail cognitif et espace métropolitain Ébauche d'une problématique ». Texte de synthèse d'un ensemble de notes et de réflexions tirées du séminaire « Multitude et Métropole » animé par Toni Negri et qui s'est déroulé à Paris durant l'année 2005-2006 au Collège International de Philosophie. Sur <https://seminaire.samizdat.net/>.

en décembre 1995 contre la réforme des retraites proposée par le gouvernement Juppé sous la présidence de Jacques Chirac, qui ont paralysé le pays pendant trois semaines, ont marqué pour Negri le début d'une nouvelle saison de luttes après le « long hiver » des années 1980.

Ces grèves représentent, pour Negri, « *la première rupture de masse* avec le régime politico-économico-idéologique de la période libérale⁽¹⁶⁾ ». Elles se développent dans un « contexte biopolitique » où la figure hégémonique est « le travailleur du service public », déployé dans des secteurs stratégiques tels que les transports ferroviaires et métropolitains, les télécommunications, les services postaux, les hôpitaux, les écoles et le secteur de l'énergie. Or, c'est précisément la lutte autour de la défense et de la « coproduction » des services publics qui met en évidence une conception du public laquelle ne peut en aucun cas être assimilée à celle, verticale, de l'« étatique ». Dans la « grève métropolitaine » – forme inédite de grève inventée selon Negri par le mouvement social de 1995 – dans la rencontre entre travailleurs des services et usagers, le service public apparaît comme un élément « commun » à toutes et tous et dont la défense contient en creux une instance de réappropriation des éléments de l'administration démocratique de la métropole. Nous retrouvons ici, sous une forme encore embryonnaire, la thématique du commun métropolitain qui sera développée plus amplement une dizaine d'années plus tard, dans le troisième volume de la quadrilogie écrite avec Michael Hardt⁽¹⁷⁾.

Dans cet ouvrage, nous trouvons une analyse de la métropole qui se confronte, entre autres, à la thèse de l'« âge urbain » qui a été largement acceptée dans le débat public, suite à l'annonce faite par l'agence des Nations Unies pour l'habitat selon laquelle, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, en 2008, la population urbaine dépasserait la population rurale. Pour les auteurs, ce saut

16. Antonio Negri, *The Reappropriation of Public Space*, in *From the Factory To The Metropolis*, op. cit., p. 3.

17. *Empire*, Editions Exils, 2000 ; *Multitude*, Paris, La Découverte 2004 ; *Commonwealth*, Paris, Stock 2012 ; *Assembly*, Oxford, Oxford University Press 2017.

est réel – la vie métropolitaine est désormais censée représenter une condition planétaire – mais pas tant, ou pas seulement, sur le plan quantitatif, mais plutôt sur le plan qualitatif. Il devient donc nécessaire de dépasser l'ancienne dichotomie ville-campagne et d'étudier les nouvelles hiérarchies et lignes d'exploitation et de dépossession produites lors du passage de l'usine à la métropole :

Aujourd'hui, cependant, les circuits de la communication et de coopération sociale se généralisent dans le monde entier. La vie rurale ne se caractérise plus par l'isolement et l'incapacité à communiquer. Il existe bien entendu différentes intensités du commun, mais les lignes de division sont de moins en moins liées aux environnements urbains ou ruraux.

Michael Hardt & Antonio Negri, *Commonwealth*, *op. cit.*, p. 357.

En ce sens l'analyse des auteurs se rapproche de celle de Sassen concernant les « villes globales » comme lieu de concentration de la finance, mais la qualification de production biopolitique, comme affirment les auteurs⁽¹⁸⁾, « donne une idée assez différente de la vie et du potentiel de la métropole contemporaine » dans laquelle « la production du commun est en réalité devenue la vie de la ville elle-même ».

La production biopolitique a donc un double visage : elle renvoie à un nouvel espace d'antagonisme entre des formes de vie produites, d'une part, par le capitalisme financier et rentier et, d'autre part, par le « prolétariat cognitif ». L'analyse des formes de la ville est inséparable de l'analyse de ces formes de vie⁽¹⁹⁾, puisque c'est précisément autour des formes de vie déployées au cœur de la métropole que s'organise une nouvelle forme d'exploitation capitaliste, qui répond de plus en plus à une logique rentière en incluant en son sein les dynamiques d'expropriation des richesses produites en commun et des produits du commun – sur ce point les auteurs se rapprochent de « l'accumulation par dépossession » de Harvey. Mais c'est toujours autour des formes de vie que se détermine une possible « production alternative de subjectivité qui non seulement résiste au pouvoir, mais cherche

18. Michael Hardt & Antonio Negri, *Commonwealth*, *op. cit.*, p. 379 et 384.

19. Cf. aussi Antonio Negri, *From the Factory To The Metropolis*, *op. cit.*

aussi à être autonome⁽²⁰⁾ ». Sur ce thème, les auteurs rouvrent la piste des formes d'autovalorisation sans toutefois la développer davantage, comme cela sera fait dans les années suivantes autour de la thèse du commun comme mode de production et de l'articulation entre le commun, au singulier, et les communs, au pluriel – sur laquelle nous reviendrons dans la suite de cette contribution.

En revanche, les auteurs mettent l'accent sur les nouvelles révoltes urbaines qui se sont développées dans le contexte de l'urbanisation planétaire et de la métropole biopolitique, en se référant à trois événements majeurs pour la période : les *piqueteros* en Argentine en 2001, la « guerre de l'eau » en Bolivie en 2002 et, enfin, la révolte des banlieues en France en 2005. Ces révoltes – que les auteurs définissent comme des formes de « jacquerie urbaine » – ont en commun de se dérouler non seulement dans la métropole, mais *contre elle*, contre ses formes aliénantes et ses mécanismes d'exploitation et d'expropriation des communs⁽²¹⁾.

Ces nouvelles formes d'expropriation spatiale du commun correspondent à des lignes de partage de l'espace qui reproduisent une logique non seulement de « classe » mais aussi de « race ». En particulier, la révolte des banlieues est décrite comme une révolte qui s'attaque aux hiérarchies raciales et de classe tout en bloquant les flux métropolitains. Ces nouvelles jacqueries visent donc à revendiquer une « augmentation de l'intensité du commun⁽²²⁾ », c'est-à-dire une extension de l'accès aux réseaux de coopération et de communication, en antagonisme direct donc avec les nouvelles géographies de la domination et de l'exploitation⁽²³⁾.

20. Michael Hardt & Antonio Negri, *Commonwealth*, *op. cit.*, p. 360.

21. *Ibid.*, p. 112.

22. *Ibid.*, p. 374.

23. Dans un texte plus récent inspiré par le mouvement féministe transnational et par Black Lives Matter aux États-Unis, Hardt et Negri développent une théorie expressément intersectionnelle de la relation entre la notion de multitude et celle de classe – ce qu'ils définissent en termes deleuziens comme un « devenir classe » de la multitude. Cf. Michael, Hardt, Antonio Negri, « Empire : 20 ans après ». *Le Grand Continent*. 12 mars 2020.

Ambivalence du fait urbain : quitter les métropoles ou se les approprier ?

La question est donc de savoir si le cadre que nous avons défini à travers notre double lecture de la thèse de la société urbaine et de la métropole planétaire peut nous permettre de nous repérer dans la situation que l'on qualifie aujourd'hui d'âge urbain.

Initialement, la thèse de l'âge urbain, proclamée dans la phase ascendante et enthousiaste de la mondialisation, s'est largement accompagnée de narrations positives – les villes « globales »⁽²⁴⁾ et « créatives »⁽²⁵⁾ étant décrites comme des moteurs d'innovation, de créativité, de développement durable et de croissance verte. Cependant, la grande crise économique et financière de 2007-2008, suivie de la prise de conscience croissante de la crise climatique et écologique mondiale, exacerbée par la pandémie de Covid-19, ont partiellement altéré la perspective et le ton de ces analyses⁽²⁶⁾. Les études sur la dynamique de développement géographique inégal du capitalisme ont ainsi regagné en importance et en visibilité au sein du paysage des théories critiques. Parallèlement, l'écologie politique a commencé à se pencher sur la question de l'âge urbain. Les grandes métropoles et mégapoles mondiales sont alors apparues non seulement comme des foyers où se concentrent les niveaux les plus marquants d'inégalités socio-spatiales – évoquons notamment les travaux de Mike Davis sur la « planète des bidonvilles⁽²⁷⁾ » –, mais aussi et surtout comme l'un des principaux catalyseurs de la crise écologique mondiale. Les inégalités socio-spatiales et les problèmes écologiques se recourent fréquemment, notamment lorsque l'on considère que les zones les plus polluées des villes,

24. Saskia Sassen, « Introduire le concept de ville globale », *Raisons politiques*, 2004/3 (N° 15), p. 9-23.

25. Richard Florida, *Rise of the Creative Class—Revisited : Revised and Expanded*, New York, Basic Books, 2014 (2002 pour la version originale).

26. [Voir *Repenser le vivant à l'heure de la covid-19*, *EcoRev'*, 2021/1 (N° 50) – NDR].

27. Mike Davis, « La planète bidonville : involution urbaine et prolétariat informel », *Mouvements*, 2005/3 (N° 39-40), p. 9-24.

comme le souligne Razmig Keucheyan⁽²⁸⁾, correspondent souvent aux banlieues racisées et aux quartiers populaires.

Dans ce contexte, trois principales lignes d'interprétations du défi de l'urbanisation du monde se confrontent.

La première prône l'exode des grandes villes. Cette approche se décline en diverses tendances. Elles vont de la tentative de donner une signification politique au phénomène de la néo-ruralité – comme le montrent plusieurs expériences menées par des collectifs libertaires en Europe et aux Etats-Unis – jusqu'à des propositions telles que celle du géographe Guillaume Faburel⁽²⁹⁾⁽³⁰⁾, qui défend la thèse d'une réorganisation des collectivités humaines en petites unités socio-territoriales. Le trait commun à ces approches, consiste à affirmer qu'il n'est pas possible de contrer la dynamique de la métropolisation en acceptant le caractère inéluctable et irréversible de ses processus et de ses contradictions. La stratégie préconisée consiste plutôt à quitter les grandes villes afin de permettre l'expérimentation collective dans des espaces interstitiels, considérés comme extérieurs et immunisés contre la logique métropolitaine.

Cependant, à notre avis, ce type d'approche ne parvient pas à saisir qu'un possible « extérieur post-capitaliste » peut être trouvé au sein même de la société urbaine et non exclusivement aux marges de celle-ci. De plus, ces approches sous-estiment le fait que les phénomènes de néo-ruralité, comme cela s'est produit dans certaines régions de France, peuvent également s'accompagner d'une logique de valorisation du capital, telle que la gentrification et la transformation touristique des villages et des bourgs.

La seconde ligne, en revanche, s'oppose diamétralement à la première et se concrétise principalement dans des projets

28. Razmig Keucheyan, *La nature est un champ de bataille*, Paris, La Découverte, 2019.

29. Guillaume Faburel, *Métropoles barbares. Démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Paris, Le passager clandestin, 2018.

30. [Voir également les deux articles dans ce dossier p. 21 et 147 – NDR].

institutionnels d'aménagement urbain. Elle repose sur l'idée que les grandes villes constituent des atouts où la transition écologique peut être mise en œuvre sous des formes avancées et innovantes. La concentration de grandes masses d'individus ne serait pas en soi problématique, à condition qu'elle s'accompagne d'un renforcement des transports en commun, d'une transition vers des logements à faible consommation d'énergie et d'une végétalisation des quartiers urbains. Différentes expressions telles que « smart city », « ville durable », « éco-quartiers », etc., sont souvent évoqués par ce courant de pensée qui se manifeste au sein de coalitions internationales de municipalités et dans des plans de financement de l'Union Européenne. Cette approche est contestée par certains mouvements écologistes. Ceux-ci affirment que la plupart des mesures prises relèvent d'un écologisme de façade, ou pire, d'un *greenwashing* au lieu de prôner un véritable changement de modèle de développement. Aussi ces mesures resteraient-elles incapables de répondre efficacement aux problèmes et urgences posés par le réchauffement climatique et les autres problèmes liés à la déstabilisation des écosystèmes. En effet, ce type d'approche manque souvent de la force nécessaire pour mettre en œuvre un véritable « réformisme radical », au sens d'André Gorz, et tend à vouloir gouverner la transition par une politique des petits pas qui comporte de fait un compromis avec la logique rentière et financière du « capitalisme vert ». Ces approches s'appuient donc sur des formes de *techno-solutionnisme*, comme dans le cas des *smart cities*, qui se sont révélées, jusqu'à présent, incapables de réaliser ce que les mouvements appellent une écologie sociale et populaire⁽³¹⁾. Celle-ci impliquerait une écologie capable de valoriser à la fois les expérimentations les plus innovantes sur le plan social et de faire supporter les coûts de la transition aux grandes entreprises capitalistes.

La troisième ligne, quant à elle, conçoit l'urbain comme un espace traversé par des tendances contradictoires dans le cadre des dynamiques d'urbanisation du capital. Contrairement à la seconde, l'urbain est ici valorisé avant tout comme le lieu où se développe de

31. [Voir également l'article de Meryam Benabdeljelil p. 65 – NDR].

nouveaux mouvements sociaux et des pratiques autogestionnaires qui entrent en conflit avec la gouvernance urbaine néolibérale. Cette troisième approche de l'urbain partage avec la première la critique des problèmes engendrés par une métropolisation effrénée, et cherche à établir des connexions politique avec les mouvements écologistes et les phénomènes de néo-ruralisme afin de mettre en place de stratégies de résistance au capitalisme vert et de battre des solutions concrètes pour faire face à la crise écologique. Toutefois, elle s'en distingue sur une question stratégique : il ne faut pas quitter les métropoles, il faut se les approprier en dépassant l'ancienne dichotomie entre ville et campagne héritée de l'âge industriel⁽³²⁾. Notre contribution se situe sur cette ligne d'approche à l'urbain et considère que les *communs urbains* sont l'une des expressions de ce désir d'appropriation des villes et d'un « pouvoir habitant » – pour reprendre la formule proposée par le mouvement néo-municipaliste de Nantes en Commun.

Les nouveaux communs urbains : vers un droit à la métropole ?

Les communs urbains (habitats participatifs, centres sociaux, les espaces culturels autogérés, les agricultures urbaines, plateformes coopératives) constituent le terrain le plus fertile pour le développement du mouvement actuel des communs. Ils visent à réunir en leur sein toutes les activités productives et les services essentiels propres à la métropole fondée sur les réseaux de la connaissance et du numérique, tout en s'hybridant de plus en plus avec des communs

32. Cette nécessité de ne pas accepter la dichotomie ville/campagne comme une donnée inéluctable, et de la briser par des stratégies politiques permettant aux pratiques émancipatrices de s'étendre au-delà des périmètres des grandes villes et agglomérations, nous semble confortée par les résultats des élections européennes et législatives en France. Ces élections ont en effet enregistré une concentration du vote d'extrême droite dans les villes de moins de 50 000 habitants et une affirmation du vote à gauche dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants, grâce aussi à la hausse de la participation des habitants des quartiers populaires et des jeunes diplômés de la tranche d'âge 18-25 ans. Cf. Julia Cagé & Thomas Piketty, « France's 'hard left' has been demonised – but its agenda is realistic, not radical », *The Guardian*, 1 Juillet 2024.

fonciers agricoles. En ce sens, ils sont aussi l'une des illustrations les plus significatives de la thèse du « commun comme mode de production » que nous avons proposé avec Carlo Vercellone et Alfonso Giuliani⁽³³⁾. Par ce concept, nous désignons un système socio-économique capable de défier le duopole État-économie de marché capitaliste et de s'affirmer comme l'élément contre-hégémonique d'une nouvelle hiérarchie entre commun, public et privé. En actualisant l'approche opéraïste, selon laquelle les luttes ouvrières précèdent sur le plan historique et ontologique l'initiative capitaliste, nous pouvons affirmer que le développement de la logique du commun a largement précédé et impulsé la contre-offensive néolibérale ainsi que l'essor du capitalisme cognitif.

Par conséquent, la « renaissance des communs » n'a pas été exclusivement le produit d'une réaction de la société, au sens de Karl Polanyi, au processus néolibéral de désocialisation de l'économie, mais le produit d'un mouvement réel offensif dont le développement des communs urbains au sein des mouvements sociaux a été l'un des vecteurs principaux. Les communs urbains représentent alors à cette aune à la fois l'une des premières formes de résurgence des communs *avant la lettre* et une articulation spatiale clé du commun comme mode de production. Plus précisément, par la notion de communs urbains nous désignons une réalité beaucoup plus englobante que celle qui tend traditionnellement à le réduire à la question de l'habitat. Cette dimension est sans doute centrale mais elle ne constitue souvent que le support d'une panoplie d'activités beaucoup plus complexes qui couvre et englobe en son sein ce que à tort dans la littérature renvoie à d'autres typologies de communs et ne peut pas être réduite aux « communs de proximité » ou de « quartiers » étudiés par Charlotte Hess⁽³⁴⁾.

33. Francesco Brancaccio, Alfonso Giuliani & Carlo Vercellone, *Le commun comme mode de production*, Paris, L'éclat, 2021. Nous renvoyons à la belle recension de Françoise Gollain publiée dans *EcoRev'*, 2022/1 (N° 52), p. 259-264.

34. Charlotte Hess, « Mapping the new commons » in « Governing Shared Resources : Connecting Local Experience to Global Challenges », 12^e conférence biennale de l'IASC (International Association for the Study of the Commons), University of Gloucestershire, Cheltenham, Angleterre (14-18 juillet 2008).

En conclusion, nous voudrions ajouter quelques considérations politiques au schéma théorique que nous venons de proposer.

Les pratiques autogestionnaires issues des mouvements sociaux et des soulèvements urbains, même dans un état embryonnaire, mettent déjà en place des éléments matériels qui peuvent permettre de penser la possibilité d'un changement à la fois de mode de production et de forme politique⁽³⁵⁾. En même temps, nous ne pouvons pas sous-estimer les limites et les obstacles que ces types de pratiques et le mouvement des biens communs rencontrent sur leur chemin. L'un des problèmes stratégiques qui se posent aujourd'hui est de savoir comment ces types d'expériences qui se veulent « post-capitalistes » ne restent pas de simples « bonnes pratiques » (*good practices*), mais parviennent à s'affirmer comme des mouvements contre-hégémoniques qui soient capable de défier le duopole du public et du privé, de l'État et du Marché.

L'un des problèmes principaux que nous rencontrons aujourd'hui est de penser une articulation possible entre les mouvements sociaux anticapitalistes qui se développent dans l'actualité – et dont la France connaît sans doute la séquence la plus intense ces dernières années (de Nuit Debout aux Gilets Jaunes, du mouvement contre les retraites à la révolte en juillet 2023, des Soulèvements de la Terre au mouvement pro-Palestine) – et ce que l'on pourrait appeler des *pratiques post-capitalistes* souvent représentées par les communs.

Si, dans certains cas, ces deux dimensions du « déjà-là⁽³⁶⁾ » se croisent, nous devons reconnaître que, dans nombre d'autres cas, nous sommes confrontés à deux mondes qui peinent parfois à s'organiser ensemble. Les communs, même s'ils ne se fédèrent pas toujours entre eux, contiennent *in nuce* des éléments qui permettent

35. [Pour une réflexion s'inscrivant dans ce cadre et reposant en partie sur les écrits de Francesco Brancaccio, voir Emmanuel Dessendier & Anita Rozenholc, « Ménager les territoires de la planète. Avec André Gorz et Murray Bookchin », *EcoRev*, 2022/2 (N° 53), p. 97-113 – NDR].

36. Ludivine Bantigny, *Quoi faire ? Stratégies d'hier et d'aujourd'hui pour une vraie démocratie*, Paris, 10/18, 2023.

déjà de penser non seulement un au-delà du capitalisme, mais aussi la transition. Toutefois, la construction d'un déjà-là *post-capitaliste* se fait souvent avec une temporalité qui s'accommode difficilement avec celle des mouvements sociaux anticapitalistes.

En reprenant, de manière un peu arbitraire, deux catégories d'Albert Hirschman⁽³⁷⁾, celles de *voice* (protestation) et d'*exit* (fuite), on peut dire que l'un des problèmes, à la fois théorique et pratique, que nous avons aujourd'hui est celui de penser l'articulation entre ces deux formes d'action contestataire. D'une part la *voice* : la lutte frontale et directe à l'encontre des dispositifs et des structures du pouvoir capitaliste, la lutte « à l'intérieur et contre » diraient les opéraïstes. D'autre part, l'*exit* : l'exode ou, pour reprendre un mot de Ludivine Bantigny employé dans les pages conclusives de son livre *Que Faire ?*, la « séparation ». La catégorie *exit* s'exprime aujourd'hui de façons multiples : dans les ZAD⁽³⁸⁾, dans les usines récupérées, dans les coopératives de livreurs, dans les espaces occupés et auto-gérées. Or, il convient de souligner que ces deux plans sont *indissociables* : il n'y a pas de *voice* capable d'imposer un rapport de force sans possibilité d'exode, comme il n'y a pas possibilité d'*exit* sans la persistance de l'exercice d'un contre-pouvoir.

C'est précisément autour de la jonction de ces deux sphères, *exit* et *voice*, de l'anticapitalisme et du post-capitalisme, que l'on peut espérer voir les luttes pour le commun conduire à repenser le droit à la ville et lui substituer une droit à la métropole.

37. Albert Hirschman, *Exit, voice and loyalty*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

38. [Pour une réflexion sur la question des communs dans les ZAD, voir Sylvaine Bulle, « Subsistance ou projet d'autonomie ? Les dilemmes de la lutte pour la terre dans les zones à défendre », *EcoRev'*, 2023/2 (N° 55), p. 41-54 – NDR].